ACADÉMIE
DE REIMS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Marne

Division des personnels
D.P
n° 92/2020-2021
Affaire suivie par :
Eric POUCHIN
Tél : 03 26 68 61 01
Mél : dp51@ac-reims.fr

7, rue de la Charrière
51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Châlons-en-Champagne, le 30 mars 2021

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Education nationale de la Marne

à

Mesdames et messieurs les enseignants du 1er degré

S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Objet : le vademecum, une nouveauté dans la présentation du mouvement intra-départemental 2021

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a introduit dans la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État des dispositions prévoyant l'élaboration de lignes directrices de gestion par les administrations en matière de mobilité.

Les différents processus de mobilité s'articulent, pour l'ensemble des corps du ministère, autour de principes communs : transparence des procédures, traitement équitable des candidatures, prise en compte des priorités légales de mutation, recherche de l'adéquation entre les exigences des postes et les profils et compétences des candidats.

Les services doivent s'attacher à garantir la meilleure information des personnels en amont et pendant les processus de mobilité.

Dans ce cadre, j'ai souhaité que la division des personnels élabore un document qui vous accompagne à l'occasion du mouvement intra-départemental et facilite votre prise de décision.

Le service du mouvement a donc conçu un vademecum qui se veut un outil le plus complet et le plus précis possible qui, je l'espère, vous permettra d'appréhender au mieux les règles de gestion des opérations départementales de mobilité.

Je vous invite à découvrir et à vous approprier ce vademecum qui sera diffusé, avec la circulaire départementale relative au mouvement, dans la semaine du 06 au 09 avril 2021.

Bruno CLAVAL